Compte-rendu de l'Assemblée Générale d'ILO

du 26 novembre 2021



Bilan sur les adhérents

ILO compte 19 adhérents (membres d'honneur, permanents ou annuels). Dix membres sont présents ou représentés à l'assemblée générale. Le quorum est donc atteint.

Bilan moral

Malgré la situation sanitaire, ILO a maintenu ses deux réunions hebdomadaires :

- Les cours (tous les mardis de 16h45 à 18h15) reposant sur le « Cours rationnel d'espéranto » dont le manuel a été fourni par ILO.
- L'atelier de traduction (tous les jeudis de 9h30 à 11h) de pièces de théâtre du répertoire français. Nous venons d'achever la traduction de la pièce de Georges Feydeau « Fiancés en herbe ».

Ces activités ont pu perdurer grâce à la mise en place de rendez-vous par visioconférence avec l'outil « Jitsi Meet ».

ILO a tenu un stand au Forum des associations de Montigny-le-Bretonneux (https://bobkordeo.github.io/ILO/bildoj/forum_2021.jpg). Malgré l'intérêt manifesté, nous n'avons pas enregistré de nouveaux adhérents.

Pour la deuxième année, nous sommes référencés dans le « guide pratique de Montigny-le-Bretonneux. Notre contact avec la mairie est Mme Nathalie Michez chargée des associations et des activités artistiques (<u>n.michez@montigny78.fr</u>).

Outre ses activités hebdomadaires, ILO fonctionne par projets.

- Réalisation d'un site mis à jour chaque semaine : https://bobkordeo.github.io/ILO/ afin de faire connaître nos activités et de faciliter le fonctionnement de notre association.
- Enregistrement audio (en cours) en support de cours pour débutants.

Quelques documents ont été réalisés en support des activités de cours et de traduction :

- Rédaction d'une aide pour l'utilisation du PIV (dictionnaire académique d'espéranto) à l'usage des débutants.
- Réalisation de dictionnaires de rimes pour la traduction de textes en vers.

Bilan financier

Les restrictions liées à la situation sanitaire nous ont empêchés de réaliser les activités externes (concert, sortie) et les dépenses associées n'ont pas eu lieu.

Depuis l'AG du 2 octobre 2020 :

- Le paiement de la facture à recouvrer a été reçu (+500 €)
- une subvention a été octroyée par la mairie de Montigny (+350 €)
- l'assurance annuelle de la MAIF a été payée (-113,65 €)
- le versement du reliquat de droits d'auteur a été fait (-133,20 €)
- l'encaissement d'une adhésion à vie et d'un don a été fait (+30 €)
- le remboursement de frais pour les panneaux du forum des associations a eu lieu (-12,50€)
- le prélèvement de 15 € réalisé par le CA en avril au titre de commission de mouvement a été remboursé fin septembre suite à la demande du trésorier
- par contre, les conditions tarifaires du CA modifiées en 2021 s'appliquent encore et deux nouveaux prélèvements ont été réalisés en octobre 2021 : -15 € (commission de mouvement) et -40 € (commission annuelle de tenue de dossier administratif). Une action du trésorier est prévue d'ici la fin de l'année pour tenter un remboursement de ces sommes.

En l'état actuel, le solde de nos avoirs s'élève à +776,18 €

Le bilan financier est voté à l'unanimité.

Élection du bureau d'ILO

Présidente : Ansofi Markov

• Vice-président : Didier Roustiau

• Trésorière : Agnès Luc-Bouhali

Secrétaire : Bob Cordeau

Le bureau est élu à l'unanimité.

Vote de la cotisation

- Cotisation à vie, 20€.
- Cotisation annuelle, 10€.
- Gratuit pour les mineurs.

Le montant de la cotisation est voté à l'unanimité.

Projets pour 2021-2022

Tout en gardant le même fonctionnement (cours et atelier de traduction) et en tenant compte de la situation sanitaire non prévisible :

- Traduction du « parcours historique » de Montigny-le-Bretonneux réalisé par l'équipe de débutants en parallèle des cours. La mairie a demandé à ILO de participer à la vie culturelle de la municipalité. En réponse, ILO propose la traduction du parcours historique avec mise en place d'un QRcode. Un démonstrateur a été réalisé pour le premier panneau du parcours. Après concertation avec la mairie, nous pourrons envisager une mise en œuvre pour l'année en cours.
- Mise en place d'un cours de conversation (*babilrondo*) pour les non-débutants sous réserve de la disponibilité d'un animateur compétent et d'une amélioration de la situation sanitaire.
- Offre de la Mairie de Montigny de mettre à notre disposition une salle destinée au cours pour les débutants : il est nécessaire que cette salle soit équipée d'un système de vidéo projection et de la WiFi que nous utilisons intensivement pour des besoins pédagogiques tels que dictionnaires, grammaires, etc .
 - Ce transfert vers un nouveau lieu de cours n'est nécessaire que si le nombre d'inscrits au cours dépasse le nombre de 6.
- Réalisation de deux livrets :
 - un livret musical : partitions originales avec textes en espéranto et illustrations par des professionnels.
 - Un livret de nouvelles en espéranto avec illustrations.
- Parrainage de concerts.